

Eurofeu collecte vos extincteurs usagés et nous bénéficions du statut d'expert délégué de l'APAVE pour apposer sur les équipements requalifiés la célèbre tête de cheval présente sur l'étiquette NF Rénovation.

Cette certification, garantie par la présence de cette étiquette, constitue la seule différence visible pour un client final entre un équipement neuf et un équipement requalifié.

Cette démarche de requalification est d'une grande complexité car elle respecte une réglementation particulièrement contraignante, s'attachant à tracer tout extincteur requalifié ou détruit. Eurofeu a initié son processus industriel sur cette question il y a plus de 20 ans.

NF - RÉNOVATION D'EXTINCTEURS CO2

La certification NF « Rénovation d'extincteurs CO2 » garantit la sécurité d'usage de l'équipement rénové. Elle démontre que son aptitude à l'usage et sa performance sont les mêmes que celles d'un appareil neuf. Valorisez la qualité de vos produits !

La marque NF Rénovation d'extincteurs CO2 vous garantit les mêmes performances d'utilisation que les appareils certifiés NF EXTINCTEURS (NF074). Cette certification est importante puisqu'elle souligne la qualité d'une rénovation visant à prolonger le maintien en service de ses principaux composants : bouteille, robinet, tromblon.

RÉFÉRENCES

Nous revalorisons les appareils CO2 en aluminium et en acier léger

	2KG	5KG
Sérigraphie EUROFEU ALUMINIUM*	A018842	A018917
Sérigraphie EUROFEU ACIER	A018919	A018922

*Selon disponibilité usine



ETIQUETTE AUTOCOLLANTE GRISE



LES ÉTAPES DE LA RÉNOVATION

- 1 Réception des appareils à rénover
- 2 Vidange des appareils contenant du CO2
- 3 Démontage de la vanne et du tube plongeur
- 4 Tri des bouteilles
- 5 Décapage
- 6 Requalification des bouteilles
- 7 Peinture
- 8 Changement du tube et de la vanne
- 9 Chargement CO2
- 10 Contrôle du poids et mise en carton

Votre contact